

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

1- RESERVATION

Votre réservation ne sera effective qu'après réception du formulaire de réservation et l'encaissement de l'acompte de 1/3 du montant total de votre séjour. Il est conseillé de réserver dès connaissance des disponibilités.

2- REGLEMENT

Le Solde du séjour sera à régler 1 mois avant votre arrivée. Si vous réservez moins de 1 mois avant votre séjour, vous devez régler la totalité du séjour.

3- HEURES ARRIVEE et DEPART

La location en Juillet et Août se fait uniquement à la semaine du Samedi 15h – 19h au Samedi 9h - 10h30.

4- CAUTION

1 chèque de 100€ de caution vous sera demandé à votre arrivée :
Le chèque de caution vous sera restitué suite à l'état des lieux de départ.

5- RESPONSABILITE

Le locataire est responsable des dégâts occasionnés sur le bien loué.
La piscine et les jeux pour enfants n'étant pas surveillés, il convient de respecter les précautions d'usage. Les enfants doivent être accompagnés par un adulte. Il appartient aux clients d'avoir une assurance responsabilité civile.

6- ANNULATION

En cas de force majeure, toute annulation devra être notifiée par lettre recommandée.
En cas de non présentation du loueur à la date du contrat de location, le chalet deviendra disponible au bout de 24H. Le loueur ne pourra exiger le remboursement de la location.
Vous pouvez souscrire une assurance annulation auprès de l'ADAR :
<http://www.aduciel.fr/Particuliers/Vacances/adar-assurance-annulation.aspx>